



Acquérir en 1 an des savoirs-faire et
des connaissances théoriques
dans le domaine du paysage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances et compétences du métier : maîtriser les techniques de création et d'entretien des espaces verts à vocation paysagère (parcs et jardins), être capable d'effectuer des travaux de maçonnerie, installer des systèmes d'irrigation, entretenir le matériel de l'ouvrier dupaysage.
- Obtenir le titre professionnel de niveau 3 (TP OP) de la Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Avoir signé un contrat de professionnalisation.
- Savoir lire, écrire et compter.
- Etre un demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi et avoir défini un projet d'installation dans le secteur.
- Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
 - 12 mois.
 - 455 heures au CFPPA
 - Le reste du temps en entreprise.
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
 - La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le titre pro ouvrier paysagiste est constitué de 3 blocs de compétences (modules), l'acquisition des 3 modules est nécessaire pour obtenir le Titre.
- Evaluation en fin de formation comprenant :
 - Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises.
 - Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse).
 - Entretien avec le jury.



CODE RNCP : 37875 (20/07/23)

CODE NSF : 214

FICHE MÉTIER ROME : A1203



PROGRAMME DE FORMATION

ENTREtenir UN ESPACE PAYSAGER

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire, entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse, tailler des arbres et des arbustes, abattre et débiter un arbre de petites dimensions, effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux, protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.

VÉGÉTALISER UN ESPACE PAYSAGER

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire, protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices, réaliser un gazon ou une couverture végétale, planter des arbres et des arbustes, réaliser un massif ornemental.

POSER ET ENTREtenir DES CIRCULATIONS, TERRASSES ET ÉQUIPEMENTS DANS UN ESPACE PAYSAGER

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices, poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager, réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager, poser et entretenir un réseau d'arrosage.

POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :**
 - Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
 - Ouvrier paysagiste
 - Agent d'entretien des parcs et jardins
 - Ouvrier des espaces verts
- **Poursuite d'études :**
 - BP aménagement paysager

CONTACT

CFPPA Agricole de l'Hérault - Site de Béziers

📍 967 Traverse de Colombiers, 34500 Béziers

☎ 04.67.28.46.69 ✉ cfa.herault@educagri.fr



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus

